Informations de base

2025/2018(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur la Bosnie-Herzégovine **Subject** 8.20 Elargissement de l'Union 8.20.01 Pays candidats **Zone géographique** Bosnie-Herzégovine	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	AFET Affaires étrangères	KOLÁŘ Ondřej (EPP)	14/11/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive NEMEC Matjaž (S&D) TÂNGER CORRÊA António (PfE) STURDZA Şerban Dimitrie (ECR) BRANDSTÄTTER Helmut (Renew) STRIK Tineke (Greens/EFA) GEORGIOU Giorgos (The Left) FROELICH Tomasz (ESN)	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/01/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/06/2025	Vote en commission		
12/06/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0108/2025	Résumé
08/07/2025	Débat en plénière		
09/07/2025	Décision du Parlement	T10-0156/2025	Résumé

09/07/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2018(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/10/01782

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE769.995	03/03/2025	
Amendements déposés en commission		PE772.209	14/04/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0108/2025	12/06/2025	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0156/2025	09/07/2025	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2025)09	12/09/2025	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
BRANDSTÄTTER Helmut	Rapporteur(e) fictif /fictive	AFET	21/05/2025	Mission of Bosnia and Herzegovina to the European Union
KOLÁŘ Ondřej	Rapporteur(e)	AFET	13/05/2025	Christian Schmidt Christoph Schwegmann Quirin Lutz
KOLÁŘ Ondřej	Rapporteur(e)	AFET	20/02/2025	Ministry of Foreign Affairs of Bosnia and Herzegovina
KOLÁŘ Ondřej	Rapporteur(e)	AFET	19/02/2025	Western Balkans Division at the European External Action Service

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur la Bosnie-Herzégovine

2025/2018(INI) - 09/07/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 495 voix pour, 130 contre et 63 abstentions, une résolution sur les rapports 2023 et 2024 de la Commission concernant la Bosnie-Herzégovine.

Engagement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne

Le Parlement a réaffirmé son **soutien à l'adhésion** de la Bosnie-Herzégovine à l'Union au moyen d'un processus basé sur le mérite, sur les critères de Copenhague, ainsi que sur l'unité, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'égalité entre ses citoyens. Il s'est félicité de la décision du Conseil européen d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine dans le contexte de la nouvelle réalité géopolitique consécutive à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Il a salué l'adoption de plusieurs lois essentielles ayant précédé cette décision, mais regrette que la dynamique de réforme positive soit au point mort.

Les députés ont demandé aux dirigeants politiques légitimes de Bosnie-Herzégovine à tous les niveaux de prendre toutes les mesures pertinentes figurant dans la recommandation de la Commission du 12 octobre afin que le Conseil adopte le cadre de négociation une fois que ces conditions seront remplies. Ils ont réaffirmé que le processus d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine doit reposer sur des institutions démocratiques fonctionnelles, l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, ainsi que le respect des droits fondamentaux de tous les citoyens et de tous les peuples constitutifs, quelle que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou autre, sans discrimination.

Les députés ont appelé tous les acteurs politiques à défendre **l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine** et à s'abstenir de toute rhétorique et de tout acte de nature à diviser, y compris les discours sécessionnistes, l'incitation à l'intolérance ethnique, religieuse et raciale, la négation du génocide et d'autres crimes de guerre et la glorification des crimes de guerre et de leurs auteurs.

Le Parlement s'est félicité de l'alignement officiel et complet de la BiH sur la **politique étrangère et de sécurité commune de l'UE**, y compris les mesures restrictives prises en réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, et a demandé la mise en œuvre effective de ces mesures.

Les députés soutiennent fermement les aspirations soutenues de la BiH à l'intégration euro-atlantique et à l'adhésion à l'OTAN. D'autre part, ils restent préoccupés par les **ingérences étrangères malveillantes** et les campagnes de désinformation menées par des acteurs étrangers en Bosnie-Herzégovine, notamment la Russie et la Chine. Les députés ont également condamné l'influence malveillante croissante de l'Iran dans le pays et dans les Balkans occidentaux.

Démocratie et état de droit

Les députés ont regretté que les autorités de Bosnie-Herzégovine n'aient pas été en mesure d'unir la société ou de créer un système juste et fonctionnel dans le pays, mais aient plutôt largement contribué à approfondir les divisions. L'UE et ses États membres sont invités à lancer un **processus de réforme transparent et inclusif** qui permettrait de transformer durablement l'accord de paix de Dayton en une constitution pleinement conforme aux normes et principes européens, en vue de garantir un système de gouvernance fonctionnel, responsable, représentatif et légitime aux yeux de la population, de surmonter les divisions ethno-nationalistes et de réaliser des progrès durables sur la voie de l'adhésion à l'UE.

Le Parlement a pris acte des **progrès limités des réformes judiciaires**, en particulier en ce qui concerne l'indépendance, le professionnalisme, l'efficacité et la responsabilité du système judiciaire. Il a appelé à prendre des mesures urgentes pour accélérer les réformes dans ces domaines, en garantissant le plein alignement sur les normes de l'UE et en renforçant la capacité du pouvoir judiciaire à rendre efficacement la justice et à faire respecter l'état de droit.

Les députés ont invité les autorités compétentes à adopter une position plus résolue dans la **lutte contre la corruption,** notamment la corruption à haut niveau. Ils ont également souligné la nécessité de renforcer le système de gestion des conflits d'intérêts des personnes exerçant des fonctions exécutives de haut niveau et d'intensifier la lutte contre la criminalité organisée.

Libertés fondamentales et droits de l'homme

Le Parlement a condamné fermement toute forme de discrimination, de violence et de discours haineux à l'encontre de quelque minorité que ce soit. Il a invité les autorités à améliorer l'accès de toutes les minorités et de tous les groupes vulnérables aux services sociaux, au logement, à l'éducation et aux soins de santé. Il a également demandé aux autorités de Bosnie-Herzégovine d'aligner leurs politiques, leur législation et leurs pratiques de **lutte contre la violence sexuelle et numérique** à l'égard des femmes et des filles.

Les députés ont insisté sur l'importance d'une **éducation de qualité pour tous**, y compris le droit à l'éducation dans la langue maternelle et ont invité les institutions de BosnieHerzégovine à adopter une législation garantissant l'utilisation effective et égale de ses trois langues officielles, à savoir le croate, le bosniaque et le serbe. Ils ont engagé la Bosnie-Herzégovine à garantir les libertés de réunion, d'association et d'expression, en permettant la participation de la société civile à l'élaboration des politiques. Ils ont condamné les pressions politiques et les poursuitesbâillons contre des journalistes et des professionnels des médias.

Enfin, le Parlement a mis en avant l'importance de la **réconciliation** en Bosnie-Herzégovine et invite instamment toutes les autorités à promouvoir activement et à garantir l'accès à la vérité, à la justice et à des réparations sans exclusive, notamment l'adoption d'une loi nationale définissant des droits minimaux pour les victimes de guerre dans tout le pays.

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur la Bosnie-Herzégovine

2025/2018(INI) - 12/06/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative d'Ondřej KOLÁŘ (PPE, CZ) sur les rapports 2023 et 2024 de la Commission sur la Bosnie-Herzégovine.

La Bosnie-Herzégovine est un pays candidat et la grande majorité de ses citoyens aspire à l'intégration euro-atlantique pour une paix, une démocratie et une prospérité durables. L'année 2025 marquera le 30e anniversaire de l'accord de paix de Dayton, qui demeure le fondement de l'organisation institutionnelle de la Bosnie-Herzégovine et qui avait pour objectif de garantir l'égalité entre ses trois peuples constitutifs. Trente ans après la fin de la guerre, la Bosnie-Herzégovine reste dysfonctionnelle et se trouve à nouveau plongée dans une crise politique et sécuritaire profonde, marquée par des tentatives de sécession et un niveau élevé de corruption.

Le parcours de la Bosnie-Herzégovine vers l'UE est de plus en plus pris pour cible par des acteurs étrangers malveillants, notamment la Russie et la Chine, qui exploitent les divisions ethniques et la fragilité institutionnelle pour entraver les réformes, saper l'ordre constitutionnel et éroder la confiance du public dans l'UE.

Engagement en faveur de l'adhésion à l'UE

Les députés ont salué la décision du Conseil européen d'ouvrir les **négociations d'adhésion** avec la Bosnie-Herzégovine dans le contexte de la nouvelle réalité géopolitique résultant de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, et ont accueilli favorablement l'adoption de plusieurs lois clés dans la perspective de cette décision, mais ont regretté que le processus législatif ait été entaché d'un manque de transparence et d'un accès limité pour les principales parties prenantes. Le rapport a pris note de l'adoption récente des lois sur le contrôle des frontières et sur la protection des données à caractère personnel et a appelé à leur mise en œuvre intégrale. Il a appelé à la mise en place des bases institutionnelles et financières nécessaires à cet élargissement afin de garantir une intégration durable dans l'UE.

Les députés ont appelé tous les acteurs politiques à défendre **l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine** et à s'abstenir de toute rhétorique et de tout acte de division, y compris la rhétorique et les actes sécessionnistes, l'incitation à l'intolérance ethnique, religieuse et raciale, la négation du génocide et d'autres crimes de guerre, ainsi que la glorification des crimes de guerre et de leurs auteurs.

Le rapport se félicite de l'alignement officiel et complet de la BiH sur la **politique étrangère et de sécurité commune de l'UE**, y compris les mesures restrictives prises en réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, et demande instamment la mise en œuvre effective de ces mesures.

Les députés soutiennent fermement les aspirations soutenues de la BiH à l'intégration euro-atlantique et à l'adhésion à l'OTAN et ont appelé tous les acteurs politiques à prendre des mesures politiques concrètes pour les réaliser. D'autre part, ils restent préoccupés par les **ingérences étrangères malveillantes** et les campagnes de désinformation menées par des acteurs étrangers en Bosnie-Herzégovine, notamment la Russie et la Chine, ainsi que par leur diffusion par les médias locaux et les structures politiques. Les députés ont également condamné l'influence malveillante croissante de l'Iran dans le pays et dans les Balkans occidentaux, qui constitue une menace pour la sécurité de l'UE et de ses États membres.

Démocratie et état de droit

Les députés ont regretté que les autorités de Bosnie-Herzégovine n'aient pas été en mesure d'unir la société ou de créer un système juste et fonctionnel dans le pays, mais aient plutôt largement contribué à approfondir les divisions. L'UE et ses États membres sont invités à lancer un **processus de réforme transparent et inclusif** qui permettrait de transformer durablement l'accord de paix de Dayton en une constitution pleinement conforme aux normes et principes européens, en vue de garantir un système de gouvernance fonctionnel, responsable, représentatif et légitime aux yeux de la population, de surmonter les divisions ethno-nationalistes et de réaliser des progrès durables sur la voie de l'adhésion à l'UE.

Le rapport a noté les **progrès limités des réformes judiciaires** en Bosnie-Herzégovine, en particulier en ce qui concerne l'indépendance, le professionnalisme, l'efficacité et la responsabilité du système judiciaire. Il a appelé à prendre des mesures urgentes pour accélérer les réformes dans ces domaines, en garantissant le plein alignement sur les normes de l'UE et en renforçant la capacité du pouvoir judiciaire à rendre efficacement la justice et à faire respecter l'état de droit.

Libertés fondamentales et droits de l'homme

Les députés ont condamné fermement la discrimination, la violence et les discours de haine à l'encontre de toutes les minorités. Ils ont appelé à la poursuite effective de ces incidents et ont exhorté la BiH à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, la non-discrimination et la protection de toutes les minorités. Ils ont appelé la BiH à garantir les libertés de réunion, d'association et d'expression, afin de permettre l'inclusion de la société civile dans l'élaboration des politiques.